

## C-8-28 GRAME - ERRATUM

### C-8-4 GRAME

P.11, avant-dernier paragraphe : remplacer « Ministère de l'énergie » par « ministère de l'Énergie »

### C-8-11 GRAME

P. 9, dernier paragraphe : supprimer la ligne : « Parmi ces acheteurs, 22 % auraient participé au programme *Thermostats électronique*. »

P.10, avant-dernier paragraphe :

Remplacer « On peut estimer à 125 kWh les gains unitaires par thermostat par effet de précision et à 627 kWh ceux obtenus par abaissement de la température. »

par « On peut estimer à 138 kWh les gains unitaires par thermostat dans l'unifamiliale et à 70 kWh dans les plex et le multilogement par effet de précision et à 627 kWh par ménage ceux obtenus par abaissement de la température de 2°C pour les unifamiliales, et de 337 kWh/an pour les plex et multilogements. »

P. 30, paragraphe juste avant le point 6.4, 2<sup>e</sup> ligne : remplacer « vulgarisation » par « végétalisation »

Règle de l'énergie
DOSSIER: R-3610-2006
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 12 DÉC 2006
Pièces n°: C-8-28 GRAME